

2^{ème} et 3^{ème} CONCOURS

ADMISSION

PRÉREQUIS POUR ACCEDER A LA FORMATION

2^{ème} concours

- Être **fonctionnaire** ou **agent de l'État** ou d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou de la fonction publique hospitalière
- Être âgé de **50 ans et 5 mois au plus au 1er janvier de l'année du concours.**
- Justifier de **4 années de services publics** au 1^{er} janvier de l'année du concours
- Être de **nationalité française**

3^{ème} concours

- Justifier de **8 années** d'exercice dans le secteur privé au 1^{er} janvier de l'année du concours
- Être âgé de **50 ans et 5 mois au plus au 1er janvier de l'année du concours.**
- Justifier d'une **expérience d'au moins 8 ans** dans le secteur privé
- Être de **nationalité française**

PRÉREQUIS TECHNIQUES POUR ACCEDER A LA FORMATION

Posséder un **ordinateur** et une **connexion internet stable**

OBJECTIFS

Se préparer aux épreuves orales du 2^{ème} ou du 3^{ème} concours d'accès à l'Ecole Nationale de la Magistrature

MODALITES D'INSCRIPTION

- Les inscriptions, pour le concours 2024, sont ouvertes **du 1er mars au 6 juin 2024**
- La fiche de préinscription doit être remplie sur notre site puis imprimée. Le dossier doit être envoyé par voie postale et contenir la fiche de préinscription, un *Curriculum Vitae* pour les nouveaux étudiants, et le règlement par chèque (A envoyer 17, rue Galléron, 75020 Paris)
- **Une réponse est envoyée, par mail, aux candidats dans un délai de 15 jours** à compter de la réception du dossier d'inscription complet

DURÉE DE LA FORMATION

La formation débute dès la confirmation de votre inscription par mail. Elle se terminera fin juillet si vous n'êtes pas déclaré(e) admissible. Elle se poursuivra jusqu'à la fin des épreuves d'admission si vous êtes déclaré(e) admissible.

Les cours se déroulent du 9 au 30 juin (première phase) puis du 21 juillet au 31 août (2^{ème} phase)

Les simulations (oraux blancs) auront lieu les 27 et 28 août pour ceux qui choisissent de les réaliser en présentiel ou lors de week-ends des mois de septembre, octobre et novembre.

TARIF

Le tarif pour la préparation à l'admission 2024 est de **700 €**

A régler en 2 chèques, le premier de 300 €, le second de 400 €, libellés au nom de l'Autre Prépa

Précision : en cas de non-admissibilité, nous n'encaisserons que 300 € qui correspond à la première phase de la formation. En cas d'échec à l'admissibilité, votre/vos autre(s) chèque(s) sera/seront détruit(s), ou, sur demande, retourné(s).

CONTENU DE LA FORMATION

Les photocopiés

Des photocopiés dans chacune des deux matières des oraux techniques seront disponibles et envoyés par Colissimo **tout début juin**

Les cours

PREMIÈRE PHASE : avant les résultats d'admissibilité :

- **20h en droit social ou droit des affaires** (en fonction du choix que vous aurez effectué lors de votre inscription au concours). **Ces vingt heures de cours seront dispensées (sur Zoom) entre le 9 et le 30 juin**, et seront également enregistrées puis publiées dans l'espace des candidats.
- **25h en droit public** : ces cours ne seront disponibles qu'en **vidéo différée**. Nous mettrons en effet à votre disposition les heures de cours dispensées en cours d'année aux candidats du 1er concours.

SECONDE PHASE : une fois les résultats d'admissibilité publiés :

- **12h** consacrées à la **mise en situation** et les **3h** consacrées à la **fiche individuelle** : les **21, 22 et 23 juillet** auront lieu à Bordeaux. Ces cours, qui se dérouleront en direct, seront également **enregistrés puis publiés** dans votre espace
- **Début août**, sera organisé sur **Zoom** un échange avec Christophe André autour du dossier **RAEP**. Dans les jours qui suivront, vous lui adresserez votre dossier afin qu'il le « corrige »

Les simulations orales

Ce sont des oraux blancs réalisés dans les conditions du concours

- Pour les **oraux techniques** : ils auront lieu les **27 et 28 août¹** à **Paris**. Nous proposerons à ceux qui seraient dans l'impossibilité de venir à Paris d'effectuer ces simulations sur Zoom durant la semaine du 28 août
- Pour la **mise en situation et l'entretien avec le Jury** : soit les **27 et 28 août** à **Paris**, soit (en fonction de votre date de passage) lors d'un week-end de **septembre, octobre ou novembre**, toujours à Paris. Nous proposerons à ceux qui seraient dans l'impossibilité de venir à Paris d'effectuer ces simulations sur Zoom, mais tenons à préciser que ces simulations sont plus efficaces lorsqu'elles sont effectuées en présentiel.

UNE ATTESTATION DE FIN DE FORMATION VOUS SERA ENVOYÉE PAR MAIL A L'ISSUE DU PROGRAMME

CONTACT

- Responsable **pédagogique** : **Christophe ANDRE**
 - Responsable **administratif** : **Alexandre ARNSTAM**
 - Responsable **PSH** (personne en situation de handicap) : **Anne JACQUES**
- Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter Anne JACQUES dès votre inscription**

L'ensemble de ces responsables peuvent être contactés : contact@lautreprepa.fr

¹ Dates prévisionnelles